



Prix de thèse 2012

Le Conseil constitutionnel attribue chaque année un prix destiné à distinguer une thèse relative à la justice constitutionnelle et son histoire en France ou dans une perspective comparatiste.

Le seizième jury d'attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le jeudi 5 avril 2012.

Il a attribué le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2012 à la thèse de Karine ROUDIER intitulée « *Le contrôle de constitutionnalité de la législation antiterroriste. Étude comparée des expériences espagnole, française et italienne* ».

(Thèse soutenue le 10 décembre 2011 devant l'Université du Sud Toulon – Var ; dirigée par Madame Maryse BAUDREZ et Monsieur Thierry DI MANNO)

Cet ouvrage sera en conséquence publié dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ-Lextenso.

Présidé par Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis DEBRÉ, sa composition avait été ainsi fixée :

Trois professeurs d'université :

- Monsieur Jacques-Henri ROBERT, professeur émérite de l'université Paris II;
- Monsieur Olivier DORD, professeur à l'université Paris Ouest - Nanterre La Défense ;
- Madame Agnès ROBLOT-TROIZIER, professeur à l'université d'Évry ;

Deux membres du Conseil constitutionnel :

Madame Jacqueline de GUILLENCHMIDT;
Monsieur Michel CHARASSE.

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

Monsieur Marc GUILLAUME.

Plus d'information :

Service Documentation – Bibliothèque – Internet :

Tel : 01 40 15 30 62

Mel : documentation@conseil-constitutionnel.fr

Adresse : Conseil constitutionnel, 2 rue Montpensier. 75001 PARIS

www.conseil-constitutionnel.fr